



Organiser les élections professionnelles

Maîtriser les règles applicables à la mise en place et au renouvellement du CSE.

OBJECTIFS :

- 1** Connaître toutes les étapes à suivre pour des élections réussies.

PUBLIC :

Responsables et collaborateurs des services RH, et administration du personnel.



Durée : 1 jour (7 heures)



Tarif : Consulter notre calendrier

PRÉREQUIS :

Connaissances de base en droit du travail

PROGRAMME :

Le cadre des élections :

- Seuils requis et décompte des effectifs,
- Cadre de la mise en place et nombre de représentants à élire,
- Durée des mandats et règles de suppléance.

Négocier le protocole d'accord préélectoral :

- Le calendrier électoral,
- Les organisations syndicales habilitées à négocier,
- Conditions de validité de l'accord.

Déroulement matériel des élections jusqu'à la proclamation des résultats :

- Conditions d'électorat et d'éligibilité,
- Listes électorales et présentation des candidats,
- Organisation matérielle des élections.

Contentieux des élections.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.



CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

✉ formation@sseti.fr • ☎ 03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR